MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

CERFA
N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 25/10/2024

Dossier complet le : 20/11/2024

N° d'enregistrement : F01124P0204

1 Intitulé du projet

Plantation de Paulownia d'une superficie de 1.4 ha sur la commune de Boissy le Chatel (77169)
Parcelle cadastrale : ZB 0066

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

2.1 Personne physique

Nom: Gilloots

Prénom(s): François

2.2 Personne morale

Dénomination:

Raison sociale:

N° SIRET:

Type de société (SA, SCI...):

Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom:

Prénom(s):

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47°c	Premiers boisements d'une superficie totale de plus de 0,5 hectare

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☑ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☑ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

-Valorisation de terres agricoles non productives : productions de bois d'œuvre sur plusieurs générations

-création d'un patrimoine ayant un impact positif pour l'environnement (fixation du carbone, épuration de l'air, amélioration de la qualité de l'eau, limitation des intrants chimiques sur plusieurs générations),

-habitat pour la faune sauvage

-lutte contre l'érosion,

-préservation des milieux

-mise en valeur paysagère

-lutte contre le réchauffement climatique

4.2 Objectifs du projet

Situation initiale :
- Prairie

Type de boisement prévu :

- Plantation de Paulownia sur une surface de 1.2 ha
- Densité de plantation 400 arbres / ha
- Plantation en linéaire avec un espacement de 5m x5m
- maintien des surfaces en herbes en inter-rang

- Plantation d'autres essences (haies mélangées) : charme, noisetier, érable champêtre et cornouiller mâle pour favoriser la biodiversité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

- préparation du sol, afin de planter en février/mars 2025

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Itinéraire sylvicole classique

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autre : Demande de premier boisement uniquement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de plantation en Hectare	1.4 ha
Densité de plantation à l'ha	400 plants
Surface prairie en Inter-rang	0.90 ha
Espacement de la plantation	5m x5m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie : DES AVENELLES

Lieu-dit :

Localité : BOISSY LE CHATEL

Code postal : 7 7 1 6 9 BP : Cedex :

Coordonées géographiques[1]

Long. : 3 ° 0 7 ' 2 4 " E Lat. : 4 8 ° 4 9 ' 4 8 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☑ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☑	
En zone de montagne ?	☐	☑	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☑	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☑	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☑	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☑	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☑	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☑	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☑	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☑	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☑	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☑	
Dans un site inscrit ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☑	
D'un site classé ?	☐	☑	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☑	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☑	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☑	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☑	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☐	☑	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☑	☐	Ce projet entrainera une amélioration de la biodiversité existante
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☑	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☑	☐	changement de destination en surface forestière avec maintien de prairies en inter-ligne
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☑	
	Est-il source de bruit ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☑	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☑	☐	Captation de CO2 Rejet O2
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☑	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☑	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☑	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☑	☐	Amélioration des paysages
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☑	☐	Changement de destination en surface forestière

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet correspond à une plantation de Paulownia de la variété hybride TURBO PRO, une essence à croissance rapide. (stérile et non invasive)

Il dispose d'une capacité de captation du CO2 environ 10 fois supérieure à celles des autres essences, et de production d'O2 environ 4 fois supérieure ce qui lui confère des caractéristiques écologiques de dépollution importante.

Véritable puits à carbone, il absorbe jusqu'à 22T de CO2 / ha / an, ce qui lui permet une croissance rapide pour arriver à maturité aux alentours de 8 ans. Il peut repousser 5 fois de suite après la coupe.

En outre, il s'agit également d'une essence extrêmement mellifère.

7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale car il propose :
- une plantation captatrice de carbone,
- une amélioration exceptionnelle de l'habitat existant afin d'assurer la biodiversité (arbre qui plus est très mellifère)
- une lutte contre le réchauffement climatique en phase avec le projet FRANCE RELANCE 2030
- une lutte contre les incendies de foret car le point d'inflammabilité du paulownia est de 400 degrés (vs 200/220 pour les autres essences forestières)
- une lutte contre l'érosion des sols et sa régénération .

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**.	☑
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☑
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☑
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☑
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☑
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1	Présentation du Paulownia	☑
2	Fiche produit : variété Turbo Pro	☑
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom Gilloots

Prénom François

Qualité du signataire Propriétaire et porteur du projet

À St Germain sous doue

Fait le 1 8 / / 1 1 / / 2 0

Télédéclaré le 25/10/202

Signature du (des) demandeur(s)

F.G

géoportail

Plan de situation au 1/25000

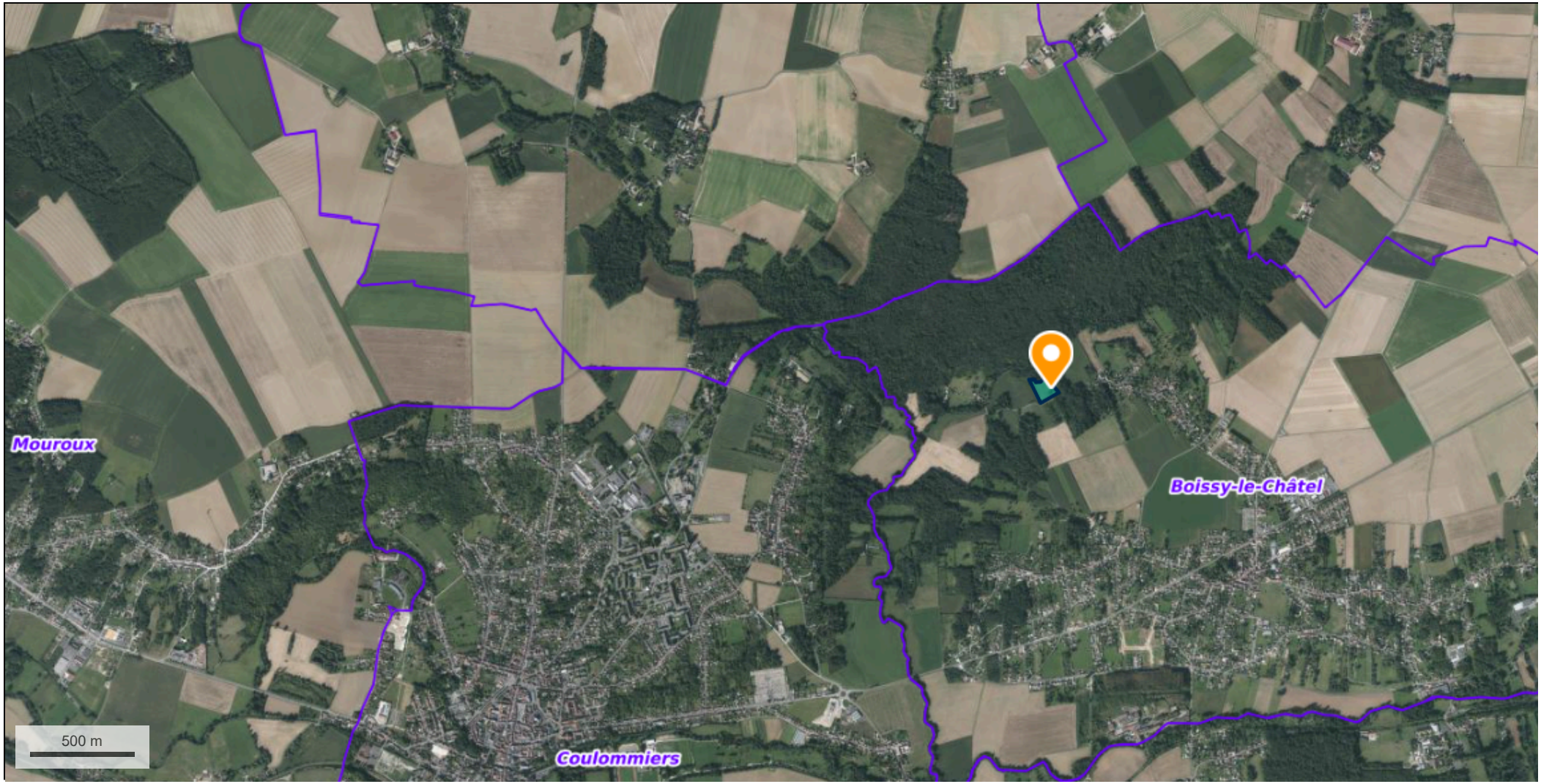

© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 07′ 15″ E
Latitude : 48° 49′ 47″ N

Parcelle ZB 0066 Commune de Boissy Le Chatel (77169)

géoportail

PhotoAérienne

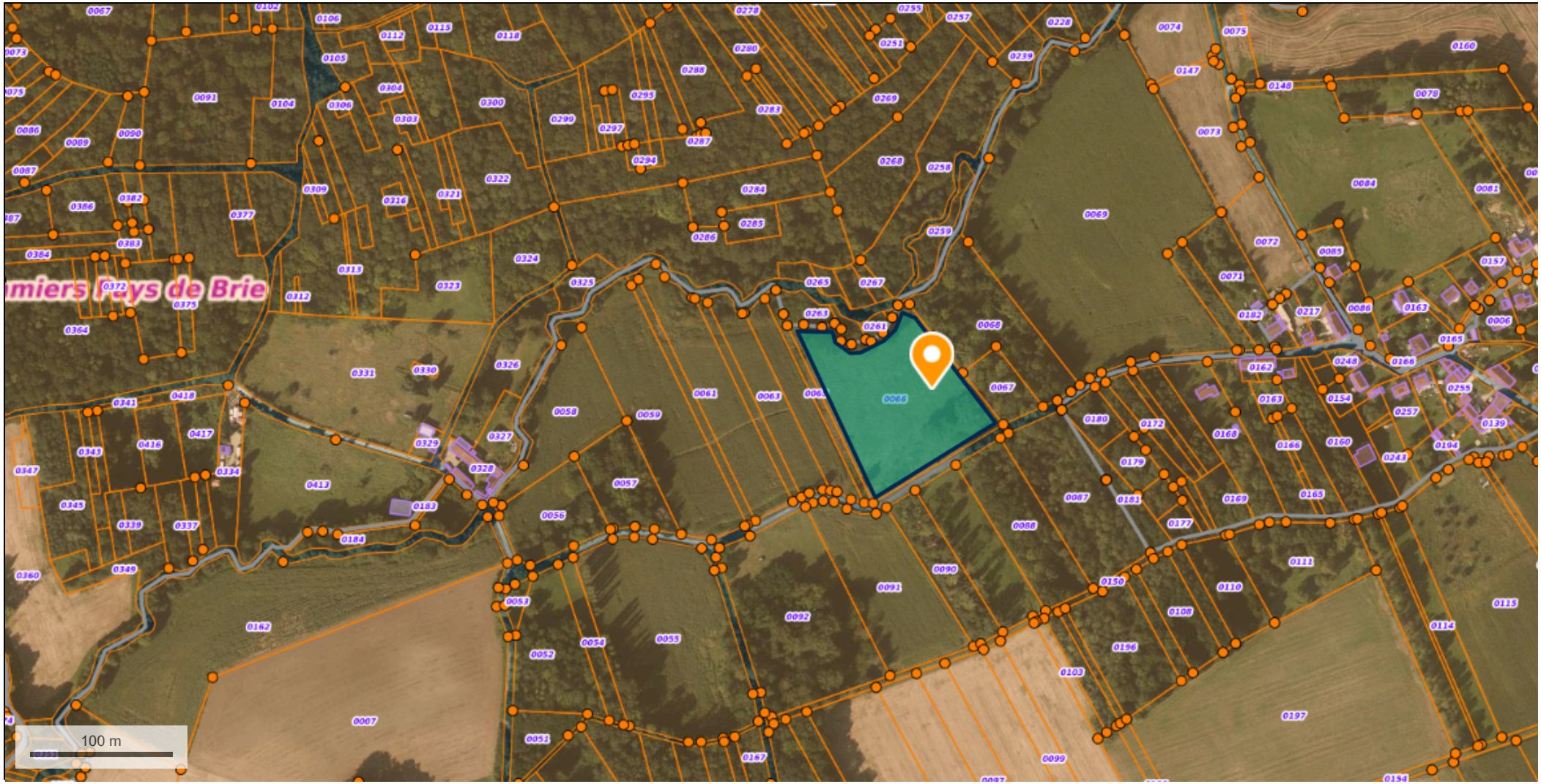

© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 07′ 24″ E
Latitude : 48° 49′ 48″ N

Parcelle ZB 0066 Commune Boissy le Chatel (77169)

géoportail

Plan du Projet

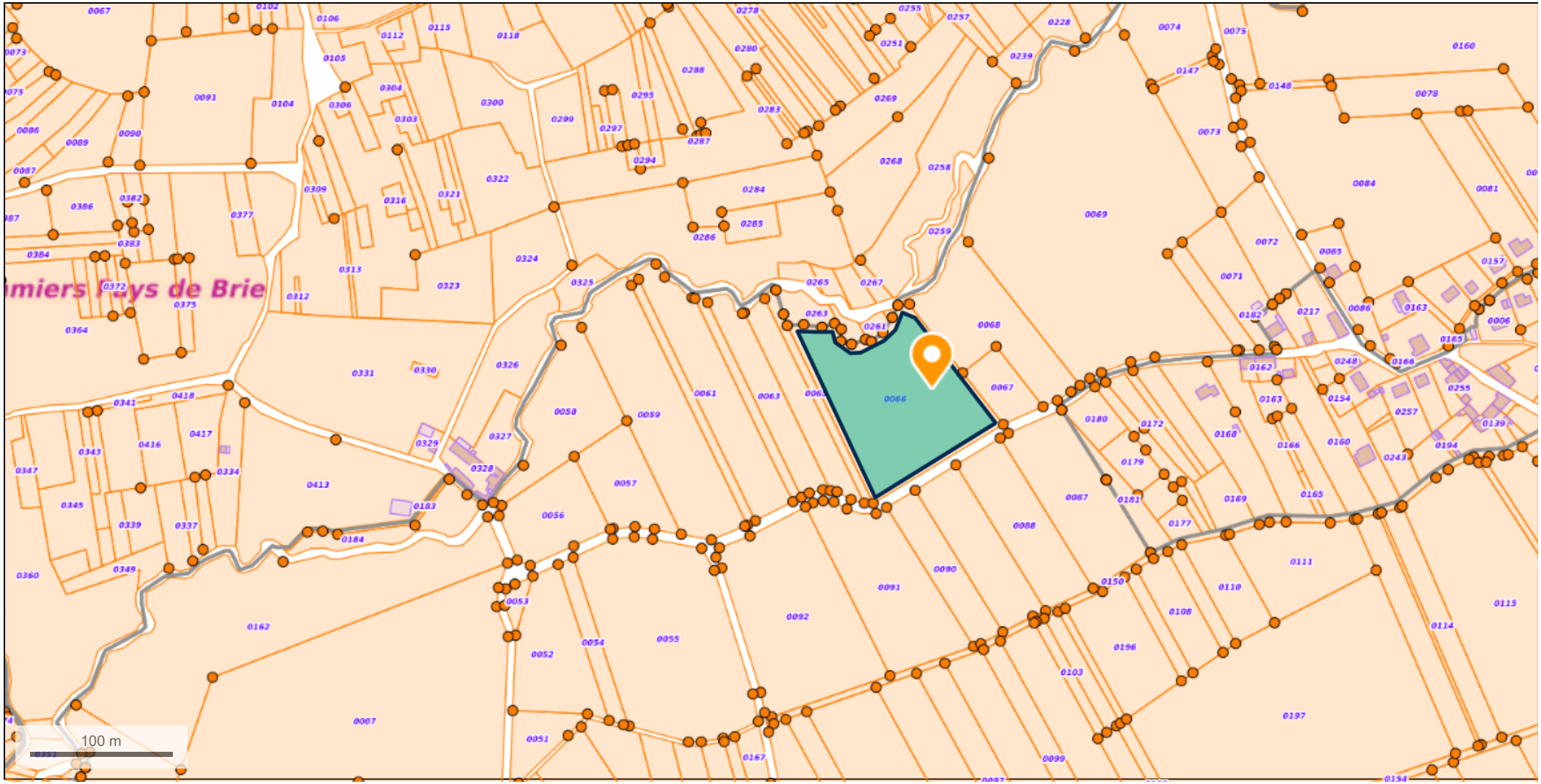

© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 07′ 24″ E
Latitude : 48° 49′ 48″ N

Parcelle ZB 0066 Commune Boissy le Chatel (77169)

OCTOBRE 2024
Parcelle cadastrale : ZB 0066
BOISSY LE CHATEL 77169

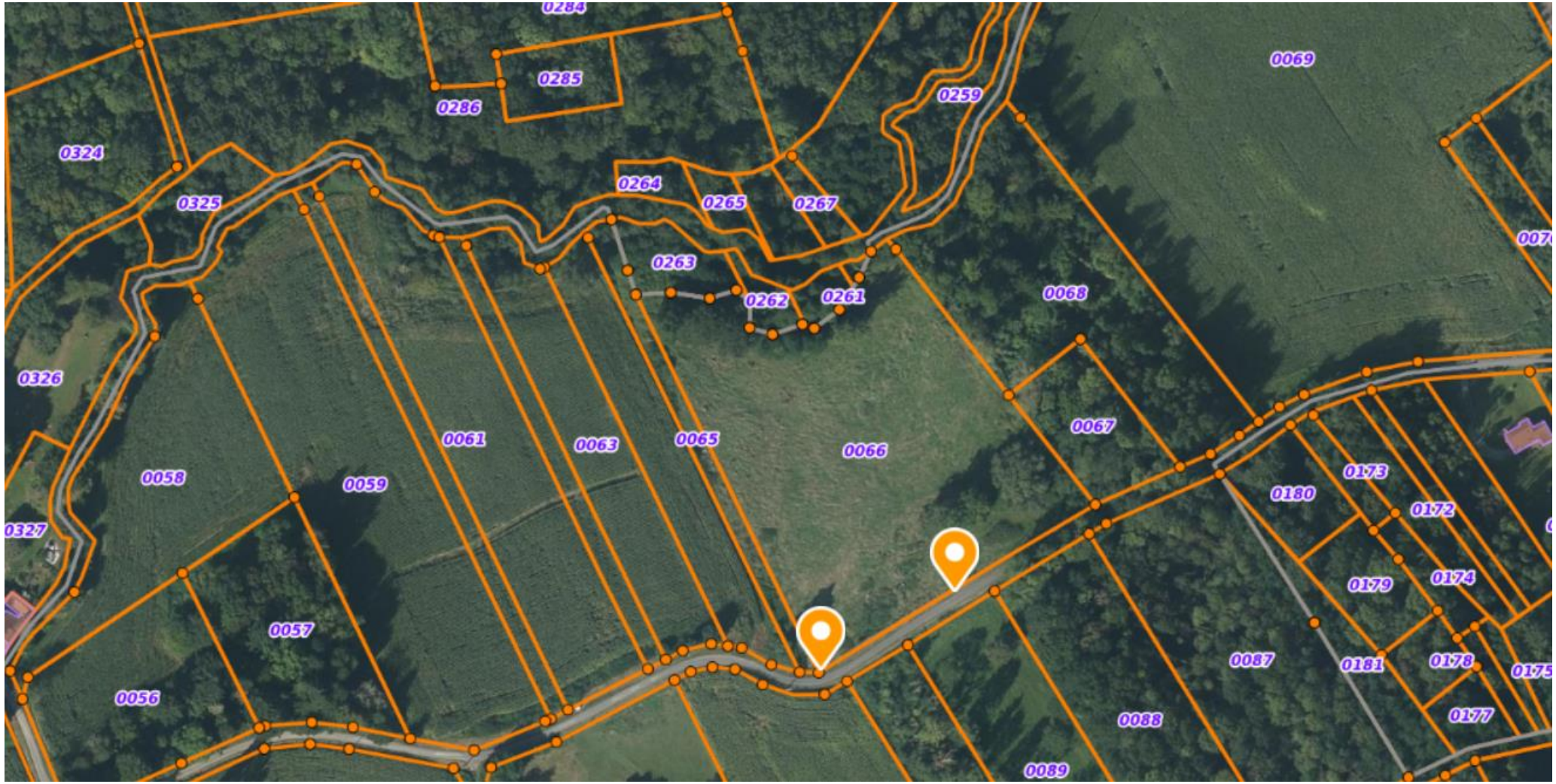
0284
0285
0286
0259
0069
0324
0325
0264
0265
0267
0263
0262
0261
0068
0326
0061
0063
0065
0066
0067
0058
0059
0327
0180
0173
0172
0179
0174
0057
0087
0181
0178
0175
0056
0088
0177
0089

géoportail

Plan du projet

© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 07′ 21″ E
Latitude : 48° 49′ 48″ N

Plantation en ligne Espacement 5m x5m entre les arbres et entre les rangées d'arbres. Espacement de 10 mètres en bordure de route

géoportail

Plan abords du projet

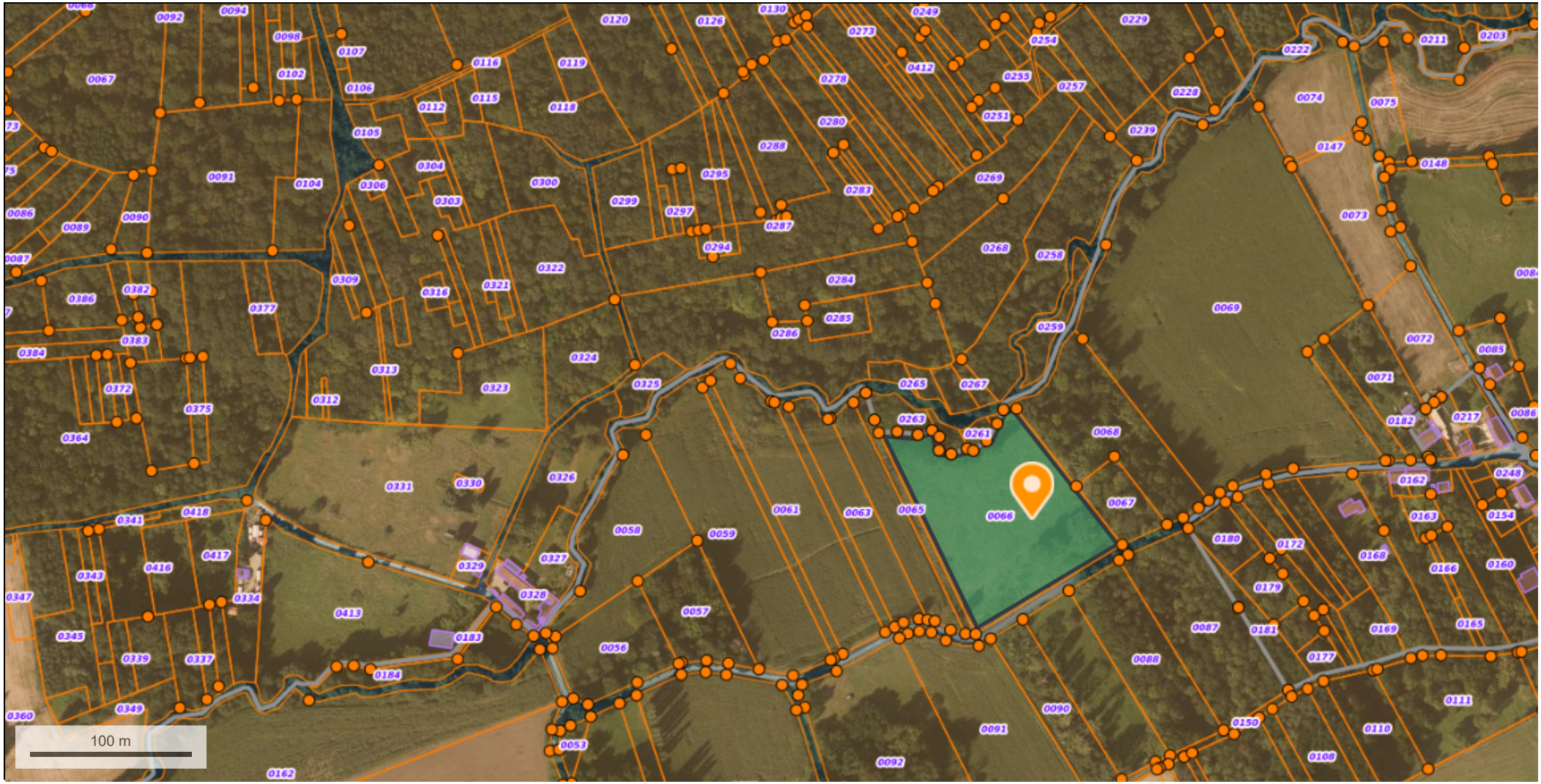

© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 07′ 20″ E
Latitude : 48° 49′ 50″ N

géoportail

ZONE NATURA 2000

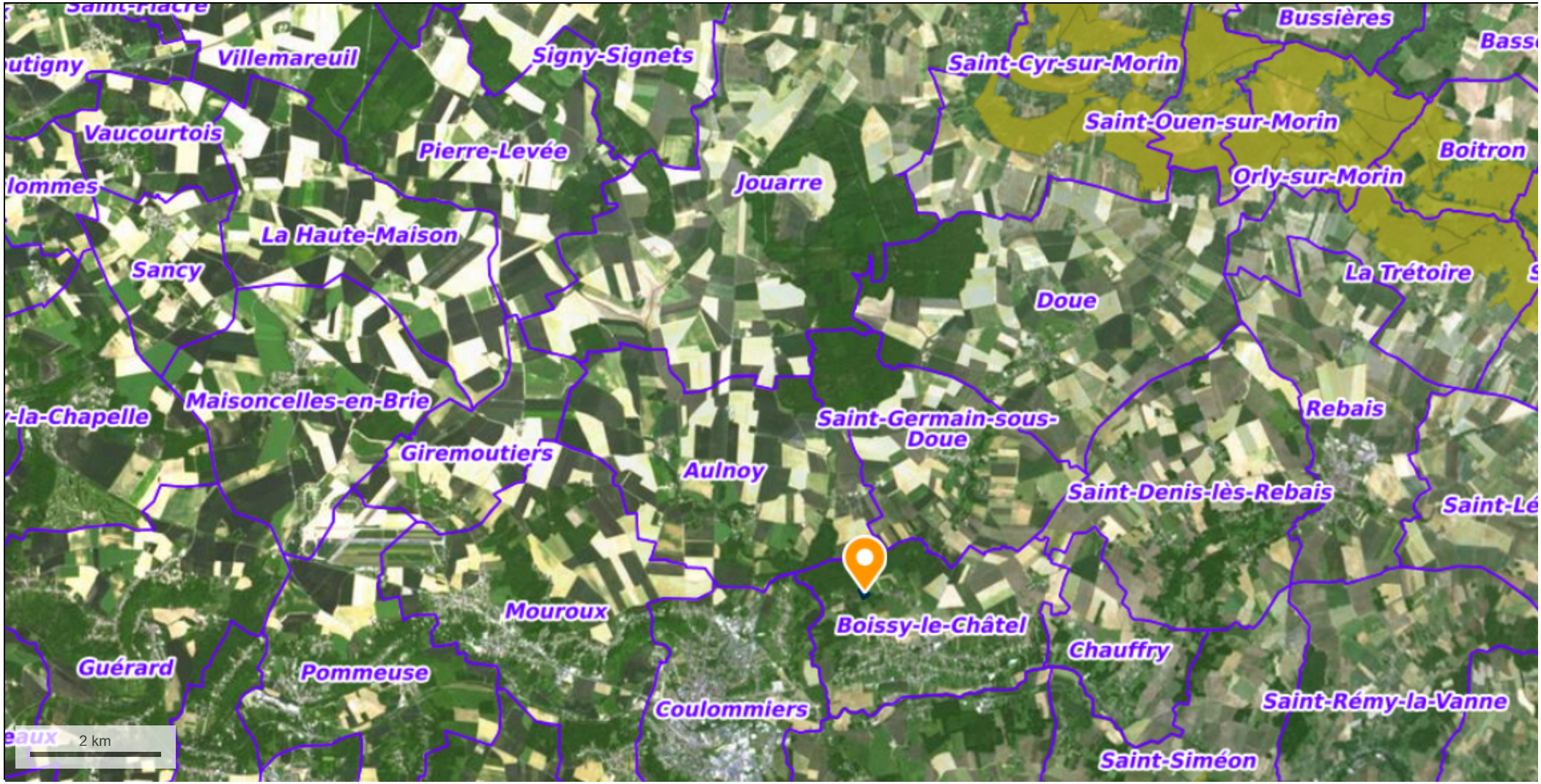

© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 09′ 35″ E
Latitude : 48° 51′ 37″ N

Le Paulownia est un arbre d'origine asiatique qui suscite un intérêt croissant en raison de sa croissance rapide, de sa résistance et de ses applications variées.

Cet arbre se distingue par sa capacité à capter d'importantes quantités de dioxyde de carbone et par ses caractéristiques qui le rendent précieux pour l'industrie du bois.

Chez Paulownia nature, nous commercialisons des variétés stériles et non invasive. Nos variétés sont des triples hybrides résistantes aux intempéries, aux maladies et parfaitement adaptées à l'Europe centrale et méridionale.

- **Croissance et caractéristiques**

Le Paulownia est connu pour sa croissance rapide, pouvant atteindre 3 à 5 mètres par an, et sa capacité à se régénérer rapidement après la coupe (jusqu'à 5 fois). Son bois, léger et résistant, est prisé pour diverses applications industrielles.

- Régénère les sols,
- Lutte contre l'érosion : ses racines forment un pivot, jusqu'à 8 mètres de profondeur,
- Résistance aux ravageurs et aux maladies grâce à sa faible teneur en huiles et résines,
- Résistance à des températures allant jusqu'à +45°c et -30 °c (système racinaire).

- **Rôle environnemental**

Cet arbre joue un rôle important dans la réduction des émissions de CO2. Il peut absorber jusqu''à 10 fois plus de CO2 et rejette 4 fois plus d'oxygène que d'autres essences comparables. De plus, le Paulownia contribue à la rétention d'eau dans les sols, améliorant ainsi la biodiversité locale.

Arbre mellifère : floraison 1 mois de l'année (production de miel possible, jusqu'à 700 kgs de miel par hectare).

La fleur et la feuille sont comestibles pour le bétail et peuvent servir de matières organiques.

- **Applications économiques**

Le bois de Paulownia est utilisé pour la fabrication de meubles, d'instruments de musique et dans l'industrie aéronautique en raison de sa légèreté et de sa solidité. En outre, sa biomasse est exploitée comme source d'énergie renouvelable.

- **Comment se déroule une plantation ?**

- Etude de faisabilité : détermination de la zone du projet, analyse de sol, vérification des Zones Natura 2000 et des ZNIEFF.
- Travail du sol : uniquement sur la ligne des arbres (travail superficiel du sol pour affiner la terre et favoriser l'enracinement du plant),
- Maintien ou semis de zones enherbées entre les rangées d'arbres (semi de trèfle, ray-grass…),
- Possibilité d'intégrer des essences locales pour favoriser la biodiversité,
- Maintien des haies et arbres présents au sein de la parcelle,
- Protection face aux gibiers possible : manchons et dalles en laine de moutons et chanvre (produits biodégradables) ou en bâche micro et macro perforées biodégradables (type maraîchage).
- Pas d'utilisation de produits phytosanitaires.
- Entretien : itinéraire sylvicole classique : les deux premières années, l'arbre perd ses branchages et feuilles, ce qui fait un apport en matières organiques. Elagage entre la 2ème et 4ème année.
- Récolte entre 8 et 12 ans selon les conditions météorologiques.
- Après la coupe, l'arbre se régénère pour faire un nouveau cycle (jusqu'à 5 cycles possibles).

PAULOWNIA NATURE

SAVE OUR ENVIRONMENT

Le Paulownia,

le « super » arbre

Le Paulownia

Qu’est-ce que c’est?

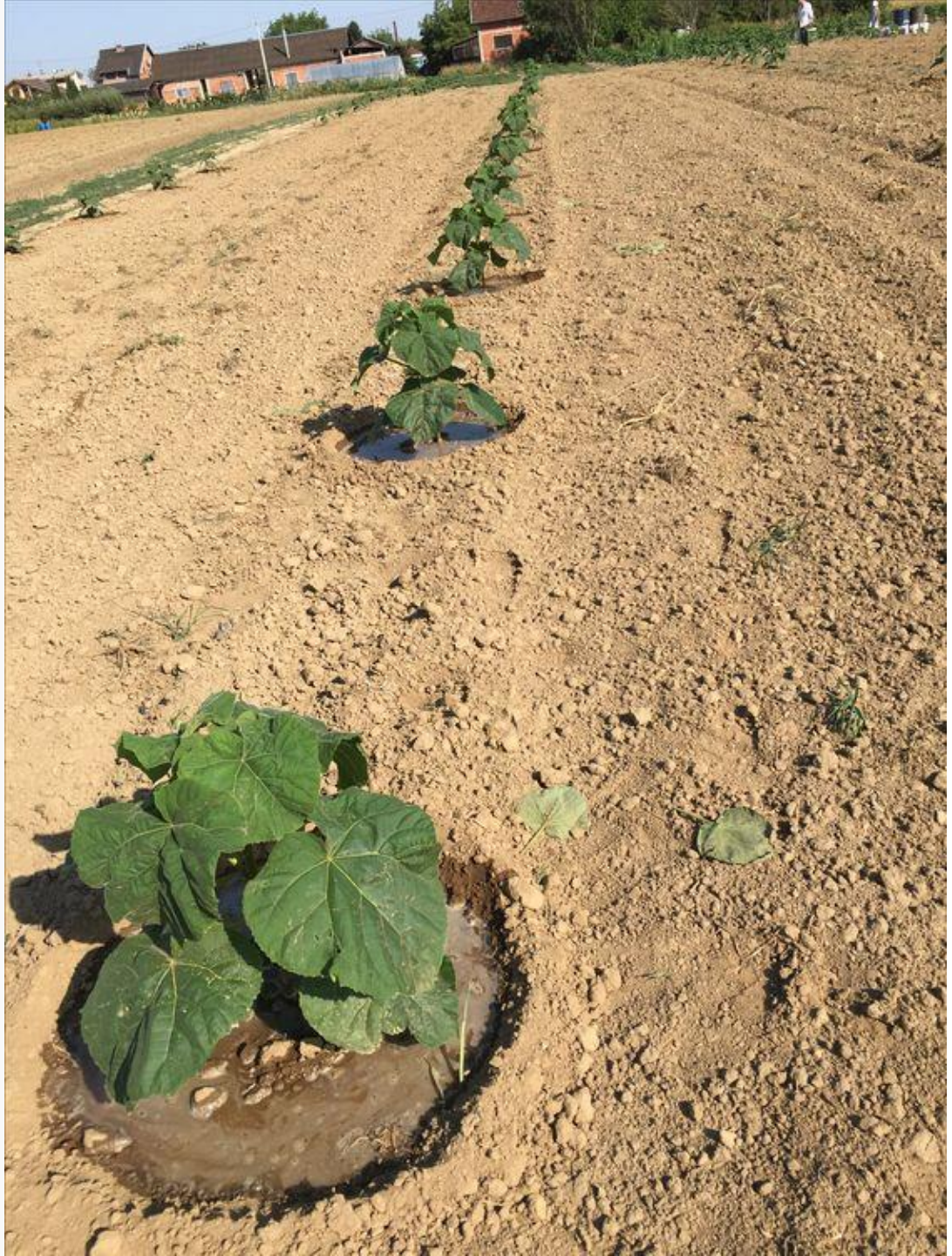

Son origine

Le Paulownia ou « l’arbre impérial »

- Arbre feuillu à croissance extrêmement rapide qui appartient à la famille des paulowniacées, c'est l'un des arbres à feuilles caduques. Il a son origine en Asie du Sud-Est
- Arbre sacré en Chine, qui en est le plus grand producteur, il est symbole de bonne chance
- 2,5 millions d’hectares de paulownias plantés en Chine

Sa promesse

Le Paulownia est un arbre aux qualités exceptionnelles.

Cet arbre a la croissance la plus rapide du monde. Il peut absorber 10 fois plus de CO_2 que beaucoup d'autres espèces (jusqu'à 55kg de CO_2 par an) et peut produire 4 fois plus d'oxygène qu'un arbre classique.

» Roi de la permaculture: espèce pionnière
- Régénère les sols
- Lutte contre l'érosion: ses racines vont jusqu'à 8 m de profondeur
- Capable de se regénérer seul jusqu'à 7 fois après chaque coupe
- Opportunité incroyable de replanter sans dépenser pour de nouvelles plantations et cultures

» Résistant aux ravageurs et aux maladies grâce à sa faible teneur en huiles et résines

» Adaptabilité aux sols et aux climats
- Résiste à des températures allant jusqu'à +45 et -30°C
- Excellente résistance à la sécheresse

Le Paulownia

Utilisations et caractéristiques

L'utilisation du bois

Un bois polyvalent!

- Arbre à forte valeur ajoutée
- Bois de couleur claire dont la principale caractéristique est la légèreté (densité moyenne autour de 270 kg/m^3 contre 750 kg/m^3 pour le chêne par exemple)
- Absence de nœud, résistant à la flexion et à la torsion
- Isolant thermique et acoustique
- Bonne résistance à l'humidité et putréfaction
- Point d'inflammabilité très élevé (400°C contre 220°C pour les autres arbres): barrière naturelle **anti-feu**
- Utilisations diverses: meuble, équipements sportifs, instruments de musique…
- Production de bioéthanol

Les autres utilisations : la fleur et la feuille

- Floraison en avril/mai
- Très jolie fleur
- Comestible pour les animaux
- Forte demande en parfumerie (arôme de vanille et légèrement d'amande)
- Utilisation alimentaire: miel de paulownia (semblable au miel d'acacia). Les grandes fleurs attirent les abeilles: environ 700 kg de miel léger parfumé peuvent être produits à partir d'un hectare

- Nourriture pour le bétail: elle s'apparente à la luzerne puisqu'elle contient environ 20 % de protéines sous forme fraîche et environ 12 % dans le foin
  - Entre 35 et 40 tonnes de fourrage obtenues par hectare et par an
- Cosmétique: la Chine l'utilise dans la fabrication de médicaments, de crèmes et de parfums
- Propriétés médicinales reconnues

La croissance du paulownia

Le Paulownia

Une solution agricole durable, écologique et rentable

Crédit carbone

- Crédit carbone à négocier sur le marché volontaire
- Contrat sur 15-20 ans
- Homologation de la table de calcul en cours d'obtention auprès de l'INRAE
- Assurance d'un revenu complémentaire chaque année

PAULOWNIA NATURE
SAVE OUR ENVIRONMENT

PAULOWNIA TURBO PRO®

P.FORTUNEI X P. TOMENTOSA X P. ELONGATA

Paulownia TURBO PRO® P. Fortunei x P. Tomentosa x P. Elongata est un triple hybride produit, sélectionné et amélioré par Paulownia Nature®.

Les études menées dans les domaines expérimentaux de notre pépinière montrent un développement avancé et une croissance ultra-rapide, dépassant le taux de croissance, presque le double, de ses prédécesseurs. Paulownia TURBO PRO® enregistré auprès de l'OCVV sous le numéro d'enregistrement 2020/0003. L'hybride est très résistant aux intempéries, aux maladies, parfaitement adapté à l'Europe centrale et méridionale. Le bois de cet hybride a une excellente qualité qu'il acquiert de Fortunei, une énorme augmentation due aux gènes Elongata, Tomentosa offre une résistance et une tolérance aux températures extrêmes et une immunité aux maladies. Les grandes feuilles, de couleur vert foncé foncé, absorbant la lumière du soleil, fournissant une nutrition incroyable pour le système racinaire, contribuant à une croissance rapide, à une augmentation uniforme et rapide du volume du tronc, créant la forme cylindrique correcte de l'arbre.

Ayant hérité des meilleures qualités de ses prédécesseurs, il en fait un leader parmi tous les hybrides thermophiles. Les meilleurs échantillons obtenus à l'issue de la sélection donnent naissance à un nouvel hybride fabriqué en Espagne, le Paulownia TURBO PRO®.

PAULOWNIA TURBO PRO® TRIPLE HYBRIDE

Paulownia Fortunei x Paulownia Tomentosa x Paulownia Elongata

CROISSANCE ULTRA RAPIDE

Destiné à la production de Bois de qualité, Biomasse, Fixation du dioxyde de carbone CO_2

STÉRILE, NON TRANSGÉNIQUE

Non invasif et non nocif pour la flore locale

RÉSISTANT À LA TEMPÉRATURE

Supporte des températures de -22°C à +52°C

ADAPTATIF

Très stable et résistant aux différents sols et climats

BONNET MOYEN/LARGE

Coupe moyenne / large avec laquelle nous pouvons obtenir une densité de plantation optimale par hectare et une croissance uniforme de toute la plantation

PRODUCTIF

Paulownia TURBO PRO® produit 1,2 m^3 en 8 ans et jusqu'à 1,5 m^3 en 8/10 ans de bois industriel

BOIS CLAIR DE HAUTE QUALITÉ

Le bois TURBO PRO® a une légèreté, une solidité et une résistance à la déformation exceptionnelles, ce qui fait sa spécificité

BIOMASSE

- Cadre de plantation recommandé 2m x 2m ou 2m x 3m
- 2500 / 1680 / ha — Densité de plantation 2500 arbres par Ha ou 1680 arbres par Ha
- Première coupe après 3 ans, coupes ultérieures tous les 1 à 2 ans

BOIS

- Cadre de plantation recommandé 6m x 7m ou 5m x 5m en quinconce « spécial agroforesterie »
- 240 / 400 / Ha — Densité de plantation 240 arbres par Ha ou 400 arbres par Ha ou alignement d'arbres
- Première coupe après 8 ans, coupes ultérieures tous les 6 ans

Paulownia Nature®
41 Av Jules Guesde
59540 CAUDRY

(+33) 6 10 73 31 10
contact@paulownia-nature.fr
www.paulownia-nature.fr